

Que deviennent les chômeurs de longue durée ? *

par Didier Gélot et Brigitte Michel (**)

Neuf mois après leur entrée dans le 13^e mois de chômage, un tiers des chômeurs ont trouvé un emploi, six pour cent se trouvent en formation, un peu plus d'un sur dix s'est retiré du marché du travail. Enfin, une moitié des chômeurs du panel est encore inscrite à l'ANPE. Ces personnes ont été interrogées en octobre 1990 ; elles étaient entrées dans leur 13^e mois d'inscription à l'ANPE au mois de janvier précédent.

Trois itinéraires types se dégagent : les personnes qui sont plutôt en voie d'insertion, essentiellement des hommes et des jeunes ; les chômeurs plutôt en voie d'exclusion, parmi lesquels une forte proportion de femmes âgées de 25 à 49 ans ; enfin, les personnes découragées qui se sont retirées du marché du travail, surtout des femmes et des chômeurs âgés.

Une réinsertion plus difficile pour les femmes et surtout pour les plus âgés

Neuf mois après leur entrée en 13^e mois de chômage, la moitié des personnes interrogées sont encore inscrites à l'ANPE. L'âge est un facteur très discriminant. Parmi les plus de 50 ans, 60 % sont encore au chômage en octobre 1990 et 26 % déclarent ne plus rechercher d'emploi (cf. tableau 1). Parmi ces derniers, un sur trois est dispensé de recherche d'emploi, un sur trois est retraité et un sur cinq est malade. La grande majorité des plus de 50 ans perçoit une indemnité de chômage, le plus souvent l'allocation de base.

(*) Ce document a été publié en août 1991 dans le n° 243 de la série *Premières Informations* du SES.

(**) Respectivement, Direction des études et de la statistique de l'ANPE et Division Emploi et Politiques d'Emploi du SES.

Alors que près d'un tiers des personnes du panel ont retrouvé un emploi, c'est le cas de seulement 12 % des plus de 50 ans. Enfin, ces derniers bénéficient moins fréquemment d'une formation : 1,5 % d'entre eux sont en stage en octobre 1990, contre 6 % pour l'ensemble.

Les jeunes au contraire, se réinsèrent globalement plus facilement. Ils sont 38 % à avoir retrouvé un emploi en octobre 1990. Par ailleurs, ils sont plus nombreux à suivre une formation. Situation paradoxale au premier abord, ils sont 10 % à déclarer se retirer du marché du travail, en proportion plus importante que les adultes de 25 à 49 ans (8 %). Près de la moitié de ces situations sont dues à un congé de maternité, 20 % s'expliquent pour des raisons personnelles et 14 % par le départ au Service National.

Les femmes ont également des difficultés plus grandes à se réinsé-

rer : 28 % d'entre elles ont retrouvé un emploi en octobre 1990, contre 36 % des hommes. Une majorité de femmes est encore au chômage (53 %), alors que 49 % des hommes sont dans ce cas (cf. tableau 2).

Le niveau de qualification n'est pas toujours un facteur déterminant de réinsertion professionnelle

La qualification du demandeur semble jouer un rôle de moins en moins déterminant au fur et à mesure que la durée de chômage s'allonge. En effet, les personnes qui se sont retirées du marché du travail ou qui restent inscrites à l'ANPE en octobre 1990 se répartissent selon leur qualification professionnelle de façon presque analogue à celles qui ont retrouvé un emploi.

Toutefois, la proportion des ouvriers ou employés qualifiés réinsérés dans l'emploi est légèrement supérieure à la moyenne (respectivement 33 % et 35 %, contre 32 % en moyenne). Les stages de formation accueillent plus de non qualifiés : 10 % des ouvriers ou employés non qualifiés sont en stage de formation en octobre 1990, contre 6 % en moyenne.

Pour moitié, les emplois retrouvés sont à durée indéterminée

Un tiers des personnes interrogées occupent un emploi à la date de

Tableau 1

SITUATION EN AVRIL ET OCTOBRE 1990 DES CHÔMEURS PASSÉS PAR LE 13^e MOIS DE CHÔMAGE EN JANVIER 1990, SELON L'ÂGE

en pourcentage

Situation en.....	Moins de 25 ans		25-49 ans		50 ans ou plus		Ensemble	
	Avril	Octobre	Avril	Octobre	Avril	Octobre	Avril	Octobre
Emploi	26,4	38,1	21,2	34,3	8,4	12,5	20,4	31,8
Chômage	64,4	43,6	71,2	51,7	74,6	59,4	70,0	51,2
Stage de formation	4,3	7,9	3,9	6,1	1,6	1,6	3,6	5,8
Retrait du marché du travail	4,9	10,4	3,7	7,9	15,4	26,5	6,0	11,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2

**SITUATION EN AVRIL ET OCTOBRE 1990 DES CHÔMEURS PASSÉS PAR LE 13^e MOIS DE CHÔMAGE
EN JANVIER 1990**

en pourcentage

Situation en.....	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Avril	Octobre	Avril	Octobre	Avril	Octobre
Contrat à durée indéterminée.	—	—	—	—	5,7	15,0
Contrat à durée déterminée.	—	—	—	—	8,1	10,8
Intérim.	—	—	—	—	4,7	2,2
Contrat aidé.	—	—	—	—	1,9	3,8
Ensemble des situations d'emploi .	20,3	36,0	20,5	28,3	20,4	31,8
Chômage.	72,5	48,9	67,9	53,2	70,0	51,2
Stage de formation.	2,5	5,6	4,7	6,0	3,6	5,8
Retrait du marché du travail.	4,7	9,5	6,9	12,5	6,0	11,2
Total.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

l'enquête. Les emplois retrouvés sont soit des contrats de travail à durée indéterminée (15 %), des contrats à durée déterminée (11 %), des contrats aidés (Contrat de Retour à l'Emploi ou Contrat Emploi-Solidarité : 4 %), enfin des contrats d'intérim (2 %).

Si l'emploi est en majorité durable, en revanche, l'activité est souvent à temps partiel. Globalement un cinquième des personnes qui ont retrouvé un emploi travaillent à temps partiel. 30 % des femmes sont dans cette situation, alors que parmi l'ensemble des femmes actives, le taux de temps partiel s'établit à 23 %. Parmi les hommes, 14 % sont à temps partiel, ce qui est très supérieur à la moyenne des actifs occupés (3 %).

Une entrée significative dans les dispositifs de politique d'emploi

Les mesures de la politique de l'emploi bénéficient à près de 10 % des personnes du panel : environ 6 % sont en stage de formation et 4 % en contrat de retour à l'emploi ou contrat emploi-solidarité. Les bénéficiaires de ces mesures représentent ainsi le quart des personnes ayant retrouvé un emploi ou une formation (9,6 % sur 37,6 %) (1).

(1) Cette proportion est sans doute sous-estimée. En effet, à peu près tous les contrats de travail à durée déterminée conclus avec les personnes enquêtées et une partie des contrats à durée indéterminée sont susceptibles de bénéficier d'une aide. Certes, un employeur peut embaucher un chômeur de longue durée sans conclure de contrat aidé, en méconnaissant ce droit. On peut cependant supposer qu'un certain nombre des personnes ont omis de signaler qu'elles étaient recrutées sur un contrat de ce type, ou l'ignoraient.

Dans l'ensemble des mesures pour l'emploi, les femmes et les adultes de 25 à 49 ans sont les plus concernés par les stages de formation.

Des démarches actives sur le marché du travail

Près de la moitié des personnes déclarent avoir trouvé l'emploi occupé par démarches personnelles, tandis qu'un quart évoquent l'appui de la famille ou de relations, et 11 % l'ANPE.

Pour ceux qui se retrouvent inscrits à l'ANPE en octobre 1990, les six mois précédents n'ont pas toujours été une période de chômage continu. Trois chômeurs sur cinq ont eu des entretiens d'embauche, et une personne sur cinq a occupé un emploi de courte durée. Une sur dix a suivi un stage. Un quart d'entre elles déclarent avoir une perspective d'emploi dans les trois mois à venir.

Les itinéraires : insertion pour les uns, exclusion pour les autres

En rapprochant la situation des personnes observée en octobre 1990 de celle dans laquelle elles se trouvaient six mois plus tôt, on peut caractériser plusieurs itinéraires de chômeurs entrés en 13^e mois en janvier 1990 : ceux qui sont plutôt dans une trajectoire d'insertion, ceux qui sont plutôt en voie d'exclusion, et ceux qui sont découragés (cf. tableau 3).

Un tiers de chômeurs est en voie d'insertion

14 % des personnes du panel occupaient un emploi en avril et en octobre 1990. Les situations d'emploi restent néanmoins très fragiles : près d'une personne sur deux dans ce groupe a été inscrite à l'ANPE entre avril et octobre 1990, et une sur trois occupe un emploi sur contrat à durée déterminée lors de la seconde interrogation. Cette fragilité d'emploi ne fait d'ailleurs que prolonger leur état antérieur. Ainsi une majorité d'entre eux a connu des trajectoires professionnelles marquées par la précarité : travail régulier suivi d'alternance de périodes de chômage et de travail, ou périodes successives de chômage et de travail.

Il s'agit d'un public plus masculin et surtout plus jeune que l'ensemble : 48 % sont des hommes et 28 % ont moins de 25 ans (contre respectivement 45 % et 20 % pour l'ensemble de l'échantillon).

Autre catégorie que l'on peut supposer en voie d'insertion, les 16 % de chômeurs du panel ayant retrouvé un emploi au cours du second semestre 1990, alors qu'ils n'avaient pu se reclasser trois mois après leur entrée en chômage de longue durée. Ils ressemblent beaucoup au groupe ci-dessus ; comme eux, ce sont majoritairement des hommes (55 %), des jeunes de moins de 25 ans, ou des adultes de 25 à 49 ans (respectivement 24 % et 70 % contre 20 % et 65 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi du panel). Toutefois leur passé professionnel se différencie très légèrement de l'ensemble des demandeurs d'emploi du panel : légère

Tableau 3
SITUATION AUX DEUX INTERROGATIONS DES CHÔMEURS PASSÉS PAR LE 13^e MOIS DE CHÔMAGE
EN JANVIER 1990

(base : 2 420 personnes)

en pourcentage

Octobre 1990	ANPE	Emploi	Formation	Inactivité	Ensemble
Avril 1990					
ANPE	42,1	15,7	3,9	7,4	69,1
Emploi	7,0	13,6	0,7	0,5	21,8
Formation	1,4	1,1	1,0	0,2	3,7
Inactivité	1,9	0,3	0,2	3,1	5,5
Total	52,4	30,7	5,8	11,2	100,0

prédominance des situations régulières de travail, au détriment des premières entrées sur le marché de l'emploi. Enfin la réinsertion dans l'emploi reste marquée par la précarité et se concentre sur des contrats à durée déterminée (51 % contre 35 % en moyenne).

Près de la moitié des chômeurs du panel en risque d'exclusion

Une partie importante des chômeurs du panel (42 %) est constituée des demandeurs d'emploi qui déclarent lors des deux interrogations se trouver en situation de chômage et être inscrits à l'ANPE. Parmi ceux-ci, plus des deux tiers ont été continuellement au chômage entre avril et octobre 1990, un sur six a occupé un emploi et un sur dix a suivi une formation.

Cette exclusion durable du marché du travail est associée à une

Le passé professionnel des chômeurs de longue durée

Le questionnaire d'avril 1990 contenait des informations sur le passé professionnel des chômeurs de longue durée. Les entrants en treizième mois de chômage sont surtout des femmes, des adultes, des inscrits pour cause de licenciement.

Interrogés sur leur passé professionnel :

— 48 % déclarent avoir travaillé régulièrement puis connu un chômage total ; les chômeurs âgés y sont particulièrement représentés ;

— 21 % déclarent avoir travaillé régulièrement puis connu des alternances de périodes de chômage et de travail ; ce sont essentiellement des adultes de 25 à 49 ans ;

— 21 % n'ont pratiqué que l'alternance de périodes de travail et de chômage ; les jeunes et les femmes y sont surreprésentés ;

— 10 % enfin n'ont jamais travaillé avant de connaître le chômage ; ce sont aussi essentiellement des jeunes et des femmes (voir : « Le passage par le 13^e mois de chômage », *Premières Informations* n° 204, décembre 1990).

récurrence du chômage de longue durée : près de 30 % des chômeurs de ce groupe ont connu, dans un passé plus lointain, une période de chômage supérieure à un an. Leur passé professionnel est marqué par

une forte stabilité dans l'emploi, précédant une période de chômage total (53 % des cas) (cf. tableau 4). Enfin, les licenciés pour raison économique y sont légèrement surreprésentés.

Tableau 4
TYPOLOGIE DES ITINÉRAIRES (OCTOBRE/AVRIL 1990)

en pourcentage

Passé professionnel (*)	Emploi aux deux interrogations	ANPE puis emploi	Chômage aux deux interrogations	Emploi puis ANPE	Non recherche aux deux interrogations	ANPE puis non recherche	Ensemble
Travail régulier puis chômage total .	39,5	51,7	53,2	26,6	65,0	49,7	47,5
Travail régulier puis alternance de chômage et de travail	28,9	21,0	19,8	30,7	12,0	18,4	21,5
Alternance de chômage et de travail	23,1	20,0	17,6	32,5	12,0	18,4	21,0
Jamais travaillé	8,5	7,2	9,2	10,0	11,0	13,5	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Voir encadré ci-dessus.

Cette catégorie constituant 80 % des personnes encore au chômage en octobre 1990, il s'agit aussi d'une population plus féminine et plus âgée que l'ensemble (cf. tableau 5).

Par ailleurs, 7 % des chômeurs du panel qui avaient retrouvé un emploi en avril 1990 sont de nouveau au chômage en octobre 1990. Cette situation concerne très nettement les femmes, ainsi que les adultes de 25 à 49 ans. Une majorité d'entre eux occupaient en avril 1990 des emplois précaires (plus de 55 % contre 34 % en moyenne), dans la continuité d'un passé pro-

Les chômeurs de longue durée et les stages de formation

Huit pour cent des chômeurs du panel étaient en formation à l'une des deux interrogations. Ce sont plutôt des femmes et des adultes de moins de 50 ans.

Parmi ceux qui étaient en formation en avril 1990, un tiers occupait un emploi, un tiers poursuivait un cycle de formation, un dernier tiers n'avait pu retrouver un emploi lors de la seconde interrogation.

Ceci confirme les informations dont nous disposons sur le devenir des chômeurs de longue durée, trois mois après la sortie d'un stage modulaire, ou d'un stage FNE-CLD.

Enfin, parmi ceux qui ont abordé une formation plus tardivement (au second semestre 1990), 80 % étaient inscrits à l'ANPE en avril 1990.

Tableau 5

CARACTÉRISTIQUES DES CHÔMEURS PASSÉS PAR LE 13^e MOIS DE CHÔMAGE EN JANVIER 1990 SELON LE SEXE, L'ÂGE ET L'ITINÉRAIRE

en pourcentage

	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus
Emploi aux deux interrogations	47,7	52,3	28,5	66,3	5,2
ANPE puis emploi	55,0	45,0	24,0	69,6	6,4
Chômage aux deux interrogations	44,2	55,8	15,9	66,2	17,9
Emploi puis ANPE	41,8	58,2	21,1	73,5	5,4
Itinéraires de formation	40,4	59,6	24,4	70,9	4,8
Non recherche aux deux interrogations	34,8	65,2	14,3	35,5	50,2
ANPE puis non recherche	40,3	59,7	21,5	46,8	31,7
Total octobre 1990	45,4	54,6	20,5	64,7	14,8

Les taux de sortie du chômage de longue durée à travers différentes sources statistiques

Différentes sources statistiques convergent pour indiquer que les taux de sortie du chômage, notamment les taux de retour à l'emploi des chômeurs, décroissent avec l'ancienneté d'inscription. Toutefois, ces taux de sortie apparaissent relativement importants pour les chômeurs dont l'ancienneté est comprise entre un et deux ans :

— l'exploitation des données fournies par l'enquête « suivi des chômeurs » de l'INSEE (1986-1988) permet d'estimer à 27,5 % le taux de retour à l'emploi des chômeurs de longue durée toutes anciennetés confondues (18 mois après l'observation) ;

— l'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE permet d'estimer à 34 % pour les chômeurs de 1 à 3 ans d'ancienneté et 26 % pour les chômeurs de plus de 3 ans, le taux de retour à l'emploi, un an après la première observation ;

— selon les statistiques du marché du travail (fichier de l'ANPE), plus de 63 % des chômeurs de 1 à moins de 2 ans d'ancienneté sont sortis du chômage durant l'année 1990 ; le taux de retour à l'emploi serait proche de la moitié de ce taux de sortie.

Il est à noter que l'ancienneté de chômage recouvre un sens différent dans l'enquête annuelle sur l'emploi (INSEE) et dans les fichiers administratifs du marché du travail (ANPE). Dans le premier cas, la durée de chômage apparaît telle qu'elle est déclarée par le chômeur interviewé : celui-ci peut considérer qu'une maladie ou une courte période d'activité rémunérée ne constituent pas une interruption de chômage. A l'inverse, les règles de gestion de l'ANPE conduisent à considérer de tels cas comme des interruptions de la période de chômage ; il s'ensuit que la proportion des chômeurs de longue durée est plus importante dans l'enquête emploi de l'INSEE que dans les statistiques du marché de travail (approximativement une durée de 16 mois déclarée à l'enquête emploi correspondrait à une durée de 12 mois observée par l'ANPE). L'échantillon observé dans le panel de chômeurs de longue durée est issu des fichiers administratifs, les durées de chômage considérées sont donc relativement sous-estimées par rapport à la perception qu'en ont les chômeurs eux-mêmes. Compte tenu des observations précédentes, il n'est pas certain que la population des chômeurs de longue durée soit correctement appréhendée à partir du seuil de 12 mois d'inscription continue dans les fichiers de l'ANPE.

(1) C. O. ROUAULT, « Les chômeurs de longue durée », *INSEE Premières* n° 116, janvier 1991.

(2) Cf. R. TRESMONTANT, « Chômage, les chances d'en sortir », *Économie et Statistique* n° 241, mars 1991.

fessionnel caractérisé par une alternance de périodes de chômage et de travail.

Dix pour cent des chômeurs du panel sont découragés

7 % de la population initiale déclarent ne plus rechercher d'emploi en octobre 1990, alors qu'ils en recherchaient en avril. Il s'agit de femmes n'ayant jamais travaillé avant d'entrer dans le chômage de longue durée, ainsi que de personnes âgées

et d'anciens salariés plutôt non qualifiés. Tout se passe comme si après avoir effectué une démarche d'insertion (inscription à l'ANPE), celle-ci était suivie d'une phase de découragement entraînant un retrait du marché du travail.

Enfin, confirmant leur découragement, 3 % des personnes déclarent par deux fois ne plus rechercher d'emploi. Visiblement marquée par un fort découragement face aux difficultés qu'elle rencontre dans sa réinsertion professionnelle, cette population, bien que très réduite en nombre, mérite une

attention particulière. Elle est essentiellement constituée de femmes et de personnes âgées ayant eu un passé professionnel stable : travail régulier puis chômage total. On y note également une forte présence de cadres (féminins en particulier), qui correspond sans doute à une génération d'autodidactes ayant effectué leur carrière professionnelle au sein d'une même entreprise. Les problèmes liés à l'âge ou à la santé peuvent aussi constituer les éléments explicatifs de leur découragement et de leur exclusion « volontaire » de la sphère du marché du travail.

Un panel pour suivre les chômeurs de longue durée à partir de leur 13^e mois d'inscription

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Service des Études et de la Statistique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont entrepris conjointement de suivre un panel de chômeurs de longue durée.

Cette étude permet de mieux connaître la population des chômeurs de longue durée, d'analyser les difficultés de réinsertion dans l'emploi et les processus d'enfermement dans le chômage, d'évaluer le rôle joué par les dispositifs de la politique d'emploi.

L'enquête est menée par téléphone à partir d'un échantillon national initial de 3 000 demandeurs d'emploi de longue durée, représentatif de l'ensemble des chômeurs entrés dans leur 13^e mois d'inscription en janvier 1990.

Les personnes enquêtées sont interrogées quatre fois de suite à intervalles réguliers de 6 mois. La première interrogation a eu lieu en avril 1990, la seconde en octobre, la troisième en avril 1991, la quatrième aura lieu en octobre 1991.

Le questionnaire d'avril 1990 contenait des informations sur le passé professionnel des chômeurs de longue durée, l'attitude des demandeurs vis-à-vis de la recherche d'emploi (démarches de recherche, difficultés perçues de reclassement), les rapports avec l'ANPE, la situation des demandeurs à la date de l'enquête au regard de l'emploi (chômage, emploi, stage de formation, retrait d'activité).

Le questionnaire d'octobre 1990 permet d'analyser la situation des demandeurs d'emploi, neuf mois après le passage au chômage et de comparer les évolutions de situation aux deux interrogations. Cette deuxième interrogation permet par ailleurs de caractériser des itinéraires professionnels. Ils sont regroupés en trois grands types :

- 1) Les chômeurs en risque d'exclusion : 1/2 du panel :
 - 42 % sont en chômage aux deux interrogations,
 - 7 % sont passés de l'emploi au chômage.
- 2) Les chômeurs découragés : 10 % du panel :
 - 3 % sont en situation d'exclusion du marché du travail,
 - 7 % ne cherchent plus d'emploi et se retirent du marché du travail.
- 3) Les chômeurs en voie d'insertion : 1/3 du panel :
 - la moitié occupe un emploi aux deux interrogations,
 - l'autre moitié est passée du chômage à l'emploi.

(*) Des résultats plus détaillés sont disponibles à l'ANPE (Direction des Études et des Statistiques) et au SES (Division Emploi et Politiques d'Emploi).